



FRANÇOIS RONVEAUX,



DIRECTEUR GÉNÉRAL
PLATEFORME POUR LE SERVICE CITOYEN

**« LE SERVICE CITOYEN
REDONNE AUX JEUNES
CONFIANCE ET ESPOIR
DANS UN AVENIR
SIGNIFIANT »**



Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction

Il y a parfois des rencontres qui marquent. Lors du dernier salon Municipalia, au Wex de Marche-en-Famenne, le *Mouvement communal* a découvert la Plateforme pour le Service Citoyen et rencontré, par la suite, quelques jeunes impliqués dans leur programme. Tant et si bien que nous vous présentons ici une campagne, lancée en 2019, destinée aux communes. Le Service Citoyen propose ainsi à tous les jeunes de 18 à 25 ans de s'engager dans des projets utiles à la collectivité. Un coup de pouce pour la jeunesse locale et pour le développement de projets de proximité qui séduit désormais les élus locaux. François Ronveaux, Directeur général, nous en dit plus.

Monsieur Ronveaux, pouvez-vous nous présenter, en quelques mots, la Plateforme pour le Service Citoyen ?

La Plateforme pour le Service Citoyen fédère plus de 800 organisations autour de l'instauration d'un Service Citoyen en Belgique. Active depuis 2008 et œuvrant en toute indépendance, la Plateforme bénéficie du soutien de nombreuses institutions publiques et organisations de la société civile, ainsi que de l'appui de personnalités issues des mondes académique, entrepreneurial et politique.

L'INVITÉ DU MOIS



Qu'est-ce que le Service Citoyen ?

Le Service Citoyen propose à tous les jeunes de 18 à 25 ans de s'engager dans des projets utiles à la collectivité, de s'y investir six mois à temps plein, tout en bénéficiant de formations citoyennes, d'indemnités, d'une assurance et d'un accompagnement personnalisé. L'expérience du Service Citoyen se caractérise par un triple win : pour le jeune, pour l'organisme qui l'accueille et pour la société incarnée par les bénéficiaires des projets.

Dans le concret, comment cela se déroule-t-il ?

Le Service Citoyen invite à choisir parmi un catalogue de plus de 1 000 missions dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'environnement, de l'aide aux personnes et de l'éducation par le sport. Ces missions sont proposées par des organismes d'accueil, associations et services publics, tels que parcs naturels, fermes pédagogiques, centres d'accueil pour réfugiés, maisons de repos, bibliothèques, centres culturels... La mission dans laquelle le jeune aura choisi de s'engager est ce qu'on appelle la mission principale. Il s'y rend pendant les six mois du programme, quatre jours par semaine. Il fait alors partie intégrante de l'équipe et son tuteur, la personne de référence au sein de l'organisme d'accueil, veille à ce qu'on lui confie des responsabilités qui lui correspondent. Durant son Service Citoyen, le jeune peut aussi participer à une mission complémentaire de maximum douze jours, qui se déroule dans un secteur ou dans une communauté linguistique différents. Cela permet de pousser la découverte encore plus loin, de sortir de la zone de confort et d'élargir les perspectives.

C'est un programme qui mêle donc force collective et développement individuel...

Oui, exactement : le programme propose une alternance de dynamique collective et d'engagement individuel. Un Service Citoyen débute toujours par une semaine d'intégration. Durant quatre jours, le jeune rencontre les autres jeunes engagés de son groupe et fait connaissance avec eux, en compagnie des responsables de promotion. Cette première étape permet de faire naître l'esprit de groupe, une cohésion forte qui accompagnera les jeunes pendant l'entièreté de leur Service Citoyen. Par la suite, il va suivre des formations autour de l'interculturalité, de la démocratie, de l'éco-citoyenneté et de la communication interpersonnelle.

Les jeunes passent ensemble leur brevet européen de premiers secours (BEPS) et chacun pourra aussi participer à des formations au choix sur la consommation responsable, l'éducation aux médias, le handicap, les enjeux européens, climatiques, migratoires, de genre... Autant d'opportunités de rencontres et d'ouverture vers un engagement citoyen et responsable. Le Service Citoyen se conclut par une journée consacrée à l'évaluation rétrospective du programme en termes de citoyenneté.

Le Service sert-il aussi, selon vous, à mieux orienter les jeunes ?

Ces défis d'orientation ont une grande importance pour leur parcours futur, en effet. C'est pourquoi des moments sont réservés pour en parler et préparer au mieux leur projet de vie au sortir du Service Citoyen. De manière générale, l'alternance d'expérimentations du réel en mission et de prises de recul en formation développent chez le jeune une réflexivité qui lui permet de mieux se connaître et de voir plus clair sur le sens qu'il veut donner à sa vie. Les statistiques le montrent : six mois après leur Service Citoyen, plus de 70 % des jeunes deviennent pleinement actifs. Un job, une formation, du volontariat ou encore un stage, que peu d'entre eux auraient osé imaginer quelques mois auparavant, sont le résultat de l'impulsion déclenchée par cette expérience d'engagement.

Vous déclinez votre Service Citoyen selon un exemple international, je crois...

En effet, de nombreux pays ont développé leur forme de Service Citoyen, disposant chacun de leurs particularités. Mais ce sont des programmes en pleine émergence. En Europe, les six pays fondateurs de l'Union européenne, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, génèrent à eux seuls plus de 300 000 jeunes en Service Citoyen chaque année. Plus de 200 programmes de Service Civil pour les jeunes existent à travers le monde. Ils ciblent les jeunes de 16 à 30 ans. Ils peuvent donc être volontaires



ou obligatoires, requièrent un engagement à temps plein et sur un temps long, donnent aux jeunes les moyens de subvenir à leurs besoins, sont soutenus et impulsés par l'État et mobilisent tous les acteurs de la société.

En 2019, vous avez lancé un grand projet pour les villes et communes. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La Plateforme pour le Service Citoyen propose aux communes de s'engager en faveur d'un Service Citoyen pour tous les jeunes. Deux ans après le lancement de la campagne « Ma commune pour le Service Citoyen », le constat est clair : un accueil plus que favorable des acteurs locaux a eu lieu et, grâce à eux, la sensibilisation de centaines de jeunes et d'organismes d'accueil a pu se mettre en place.

Rurales, citadines, péri-urbaines, faiblement ou densément peuplées de jeunes ou de moins jeunes, toutes les communes ont un rôle crucial à jouer dans le développement du Service Citoyen en Belgique.

Signatures de chartes de soutien à son institutionnalisation, articles dans les bulletins communaux et la presse locale, mise à disposition d'espaces pour les campagnes d'affichage et de flyering, invitation à des salons de la formation et de l'emploi et à des réunions de concertation sociale : tout cela permet d'informer les jeunes de l'existence du programme ou encore de nouer de nouveaux partenariats avec des ASBL locales. Les idées ne manquent pas, et, pour aller plus loin encore, de plus en plus d'entités décident d'accueillir des jeunes au sein même de leurs services communaux : plans de cohésion sociale, bibliothèques, écoles communales, services jeunesse, services environnement, accueil extrascolaire, services des sports... Elles participent ainsi davantage à l'ancrage local du dispositif. Enfin, certaines administrations sont à tel point enthousiastes qu'elles apportent un soutien financier et logistique au projet.



Quelles furent, jusqu'ici, les réactions des villes et communes ?

Après avoir rencontré plus de 180 villes et communes des cinq provinces wallonnes, soit plus de 70 % des communes en Wallonie, la majorité d'entre elles ont fermement décidé de s'engager dans un processus de soutien officiel et opérationnel du Service Citoyen. Ainsi, ce sont près de 50 % des villes et communes de Wallonie qui sont déjà engagées et ce processus d'adhésion est loin d'être terminé.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste les différents niveaux d'implication des villes et communes dans votre campagne ?

Le premier niveau est la proposition d'un engagement moral et symbolique en faveur du projet de société que représente le Service Citoyen : le collègue et/ou le conseil communal signent une Charte qui défend les grands principes du Service Citoyen et se positionnent en faveur de son institutionnalisation au niveau fédéral. Aux niveaux 2 et 3, la ville ou la commune s'engage à jouer le rôle de facilitateur afin que le projet puisse s'enraciner sur le territoire communal, en mettant en place des actions d'information auprès de sa population, notamment des jeunes (niveau 2) ou du secteur associatif (niveau 3). Au niveau 4, il s'agit de développer des missions pour les jeunes en Service Citoyen au sein même de services communaux. Enfin, au dernier niveau, les villes et communes peuvent également s'engager à financer la mission d'un jeune en Service Citoyen, financer des journées de formation dispensées aux promotions de jeunes en Service Citoyen (formation du BEPS, par exemple) ou encore des matinées d'information auprès des classes de rhéto. Au-delà du soutien financier, les communes peuvent également soutenir logistiquement la Plateforme : prêt de salles, de bus (en cas de chantier collectif), etc.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de bonnes pratiques réalisées par les jeunes dans les institutions locales ?

Priscille, par exemple, a réalisé son Service Citoyen au sein de l'Action Jeunesse Info, un service communal de jeunesse et de cohésion sociale de la Ville d'Ath. Elle a ainsi eu l'opportunité de suivre la majorité des employés du service sur leur lieu de travail et d'effectuer avec eux les projets du Plan de cohésion sociale mis en place par la Ville. Citons aussi le cas de Baptiste qui a décidé de faire son Service Citoyen dans une des bibliothèques du Réseau namurois de lecture publique, où il a pu apporter son soutien à l'équipe en sélectionnant et en préparant des livres pour les maisons de repos et les écoles, ou encore le Service Environnement de Wavre qui a accueilli Mathieu pour son Service Citoyen. Les exemples sont nombreux.

L'année 2021 fut également celle des inondations qui ont ravagé plusieurs vallées de Wallonie. Avez-vous été actifs à la suite de ces événements ?

Oui, et nous sommes assez fiers de l'agilité et de l'utilité dont notre dispositif a fait preuve en ces temps difficiles. En un temps record, vingt et un chantiers de soutien aux populations sinistrées ont rassemblé plus d'une centaine de jeunes venus du nord et du sud du pays.

L'engagement bénévole pour la collectivité est au cœur même du Service Citoyen. Cette année, les jeunes étaient une centaine alors que les besoins étaient immenses. Demain, à l'image de tous nos pays voisins, ils pourraient être des milliers, voire des dizaines de milliers, pour peu qu'un statut soit créé en Belgique permettant au Service Citoyen d'exister à travers un cadre légal reconnu.

C'est-à-dire ?

Cette montée en puissance du nombre de jeunes réalisant un Service Citoyen permettrait de multiplier les impacts bénéfiques de leurs actions au service de la collectivité. Des partenariats solides pourraient être noués avec la Protection civile, les pompiers, la Croix-Rouge, la protection de l'environnement... Mieux, un « Réseau des Anciens » du Service Citoyen pourrait voir le jour et constituer un corps au service de la collectivité, véritable force solidaire civile mue par l'engagement des jeunes et mobilisable pour les causes communes ou en contexte de crises.

Quel bilan tirez-vous de votre action aujourd'hui ?

Au terme de cette année, 565 jeunes ont pu s'investir dans un Service Citoyen. Six mois après leur Service, 96 % des jeunes déclarent avoir été « assez » à « très satisfaits » de leur expérience. Cette satisfaction a des conséquences et opère sur l'insertion : 74 % des jeunes ayant fait un Service Citoyen sont aujourd'hui en formation, à l'emploi ou en projet. Les autres sont en recherche, mais mieux armés et plus confiants en leurs capacités.

À l'heure où de nombreuses études révèlent l'importance des conséquences de la crise sanitaire en matière de santé mentale, notamment chez les jeunes, les résultats atteints par le Service Citoyen constituent une véritable performance. L'adaptation de nos pratiques (petits groupes, ajustement des missions, réorientation des jeunes, écoute active, outils à distance...) ont permis aux jeunes de rester actifs et de faire face à la crise.

Grâce à son approche pédagogique combinant la mise en action, l'expérimentation du réel, l'interaction directe, l'interrelationnel, la solidarité active, les processus de formation, de socialisation et de capacitation, le Service Citoyen répond aux besoins des jeunes, leur redonne confiance et espoir dans un avenir signifiant, dans lequel ils sont capables de se projeter.

À quand, dès lors, une reconnaissance institutionnelle du Service Citoyen en Belgique ?

Après plus de dix années d'expérimentation de ce programme auprès de 3 000 jeunes, le temps est en effet venu, selon nous, de reconnaître pleinement le sens de leurs actions en créant une loi définissant un cadre spécifique.

C'est un message que nous adressons en priorité aux autorités politiques fédérales car le statut social et fiscal des futurs jeunes en Service Citoyen dépend de ce niveau de pouvoir. Cette institutionnalisation permettrait d'attirer en masse et de garantir l'accès universel au Service Citoyen pour tout jeune souhaitant s'engager au service de la collectivité. Rappelons qu'un sondage IPSOS a montré que 63% des jeunes Belges souhaitent l'instauration d'un Service Citoyen dans notre pays.

Un mot de conclusion ?

Les équipes ont redoublé d'enthousiasme et d'inspiration pour atteindre leurs objectifs : mise en œuvre de 33 promotions de jeunes en Service Citoyen cette année, plus de 1 000 missions disponibles, soit autant de partenariats de qualité. On peut encore citer le lancement du projet-phare « Ambassadeurs

du Climat », les échanges internationaux, l'élargissement des comités de recherche et de soutien, le séminaire au Sénat, le renforcement du réseau des communes soutenant le Service Citoyen, la médiatisation du programme et des enjeux... Outre le dynamisme des équipes, cette profusion d'activités a été rendue possible grâce à l'appui de bailleurs de fonds publics et privés, ainsi qu'au soutien de membres de plus en plus nombreux.

Pour toute information complémentaire

Les villes et communes qui seraient intéressées par la « Campagne Communes » de la Plateforme pour le Service Citoyen peuvent contacter Anaïs Debraeckelaer, en charge du dossier.

Anaïs Debraeckelaer

Chargée de Campagne
Communes Bruxelles-Wallonie
+32 (0)484 49 32 18
campagne@service-citoyen.be



Biodiversité



Étude et expertise écologiques

- Inventaires naturalistes faune-flore et cartographie des habitats
- Diagnostic phytosanitaire du patrimoine arboré
- Expertise des zones humides et études phytosociologiques
- Volet « milieu naturel » des évaluations d'incidences sur l'environnement
- Evaluation des valeurs patrimoniales, synthèse des enjeux et recommandations



Nature en ville

- Certification et labellisation des projets immobiliers (BREEAM, Biodiversity)
- Conduite de processus de concertation des parties prenantes
- Plan Communal de Développement de la Nature
- Diagnostic, analyse et définition de plan de gestion des infrastructures vertes
- Restauration des réseaux écologiques : élaboration de maillages vert, bleu et noir



Suivi de chantier / AMO

- Assistant à maître d'ouvrage
- Groupement de maîtrise d'œuvre



Recherche & Développement

- Thèse éolien
- Pollution lumineuse

contact@auddice.com

+32 2 545 11 30



auddice.com



Agir pour l'avenir de vos projets